

Lieu et date de la XIVe session de la Commission Mixte Permanente

Les parties ont convenu de tenir la XIVe session de la Commission Mixte Permanente à Bruxelles, en automne 1992. Elles se rencontreront à mi-terme pour examiner les progrès réalisés. Les dates seront précisées par la voie diplomatique.

Fait à Ottawa, le 17 novembre 1989, en deux originaux, en langue néerlandaise et française.

Pour la délégation de la
Communauté flamande, en
ce qui la concerne,



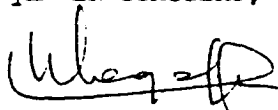
Diane VERSTRAETEN

Pour le Gouvernement du Canada.



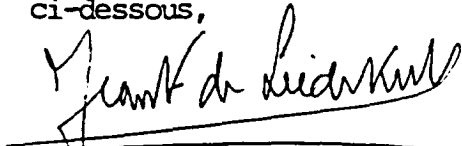
Jean-Pierre JUNEAU

Pour la délégation de la
Communauté française, en
ce qui la concerne,



Charles-Etienne LAGASSE

Pour le Royaume de Belgique,
qui prend acte des engagements
ci-dessous,



Comte Jean-François de LIEDEKERKE